



Demenagement d'un des parents

Par **fvw**, le **02/10/2008 à 19:51**

BonjourrrrrJe ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique, et, si ce n'est pas le cas excusez moi.rnJe vous expose mon problème.rnJe suis un "ado" de 15 ans. Ma mère et mon père sont divorcé depuis un bon bout de temps maintenant, tout ce passe très bien jusqu'a ces derniers jours ou ma mère veux déménager en province à plus de 700 KLM de mon père.rnActuellement ma mère a ma garde et je ne souhaite pas du tout la suivre dans son déménagement, et j'aimerais rester chez mon père qui est d'accord.rnQuels sont les recours possible pour faire comprendre ma mère?rnPeut' elle me forcer à la suivre ?rrrrMerci de me répondre car je veux vraiment rester avec mon père.

Par **Marion2**, le **02/10/2008 à 21:11**

Bonsoir fvw,rnJe te conseille vivement d'envoyer une lettre recommandée avec Accusé Réception au Juge des Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance pour lui expliquer la situation et lui dire que tu souhaites rester avec ton père.rnTu demandes également à ton père de faire un courrier où il mentionne qu'il est d'accord pour que tu résides chez lui. Tu joindras ce courrier à ta lettre au Juge.rnSi tu as besoin de plus amples renseignements, n'hésite pas.rnBon courage

Par **fvw**, le **02/10/2008 à 21:28**

bonjourrrrrje vous remercie pour votre reponse rapide car je suis vraiment pris par le temps.Effectivement ma mere veux demenager a la fin de ce mois.rnDonc je dois envoyer un

courrier expliquant mon desir de rester dans la region et vivre chez mon pere , et , que lui, de
sont coté fasse aussi un courrier attestant de son accord.rnMais je l'envois ou ce courrier ? et a
qui ?rnJ'avoue que je sais plus quoi faire car l'echeance arrive a grand pas.rnrnmerci encore
pour votre aide rnrncordialement

Par **Marion2**, le **02/10/2008** à **22:59**

Tu envoies ce courrier au Juge aux Affaires Familiales, au Tribunal de Grande Instance (TGI)
dont dépend ton domicile.rnMentionne aussi le fait que tu as commencé la rentrée scolaire
dans un établissement scolaire et que tu ne souhaites pas changer d'établissement en cours
d'année.rnJe suis certaine que ton Papa pourra t'aider pour rédiger ce courrier.rnSi tu as un
problème, n'hésite pas.rnJe te donne mon e-mail si tu as des difficultés à rédiger ce courrier
:nmol.ly@live.frnrnBon courage à toi